

L'essentiel de la vie associative de l'Ain

Novembre 2017

Edito

La vie associative française est riche et dynamique : plus de 73 000 associations nouvelles viennent de rejoindre les 1,3 million d'associations animées par 13 millions de bénévoles.

La France a besoin de cette société civile dynamique, dont les associations sont le terreau.

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations apportent à la population, des services indispensables.

Équivalant aux secteurs des transports et de l'agro-alimentaire réunis en termes d'emploi, le secteur associatif est un partenaire incontournable des pouvoirs publics.

La vie associative est précieuse. Sa connaissance statistique est essentielle pour la rendre visible, l'aider à se développer et à surmonter les défis que notre nation traverse.

Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative dans chaque département.

Nous espérons que ces données actualisées pour votre département vous seront utiles !

Jean-Benoît Dujol,

**Directeur de la Jeunesse, de
l'Éducation Populaire et de la
Vie Associative**

Les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français : 80% en ont une image positive, 45% les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et 25% leur donnent du temps bénévolement.

Dans les quartiers, les villes et les villages du département, elles sont actives au quotidien, dans tous les domaines. Mais les connaît-on vraiment ? Et que sait-on d'elles ?

Combien d'associations dans l'Ain ?

Elles sont **entre 10 700 et 11 500**, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, **1 665** clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré **166 760** licences, en 2016.

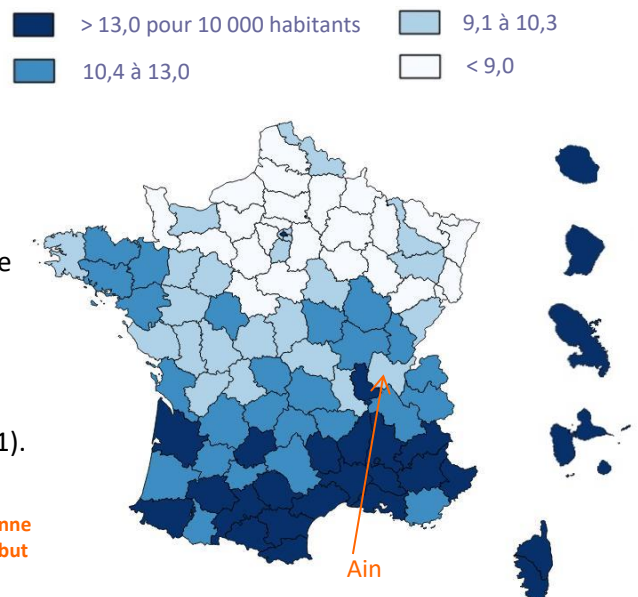
Ces milliers d'associations sont animées par des **bénévoles** dont le nombre peut être estimé **entre 106 000 et 116 000**. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui **entre 48 000 et 52 000**.

La dynamique de créations d'associations

Si le nombre de nouvelles associations est un chiffre important à connaître, il n'est pas à lui seul représentatif du dynamisme de la vie associative. Il peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

Pour l'année 2016-2017, environ **600** nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, **9,6** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 11,1).

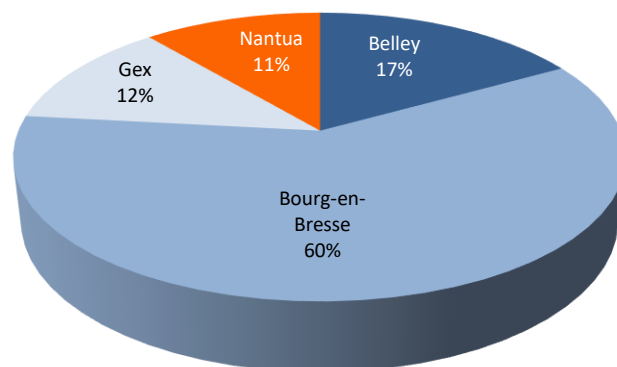
Sources : INSEE et Journal officiel Associations. Traitement R&S. Moyenne annuelle établie sur la période de début septembre 2013 à fin août 2017.



Les associations déclarées par arrondissement : bilan sur quatre ans

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

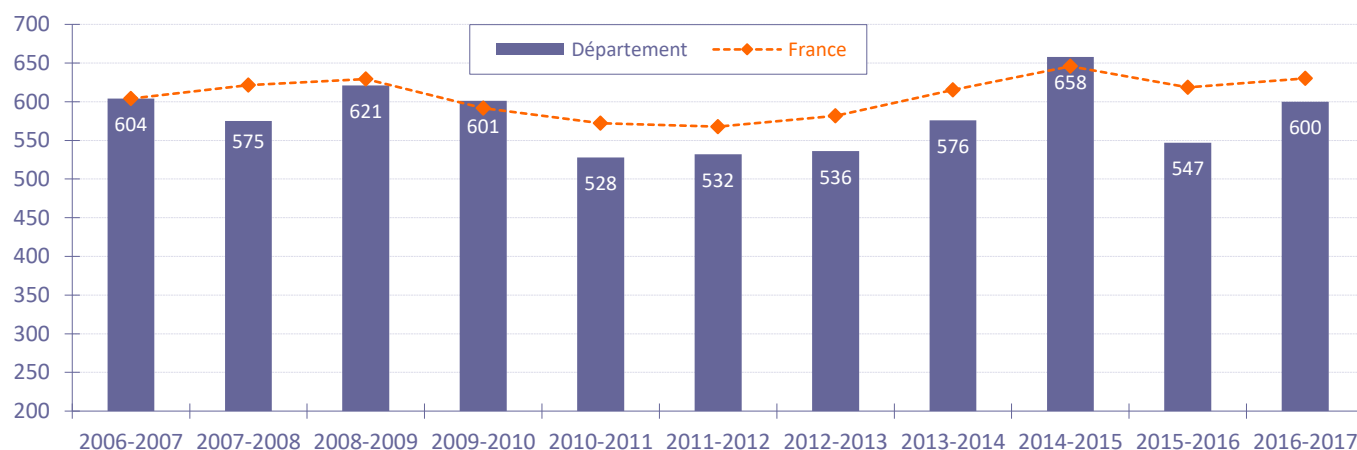
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. A elle seule, la préfecture de Bourg-en-Bresse enregistre 60% des créations.



Source : Journal officiel Associations.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis quatre années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006-2007.

Dans le département, le rythme des créations est légèrement moins soutenu qu'au plan national. Il s'en distingue également ces quatre dernières années, par des mouvements plus marqués.

Des associations pour quoi faire ? Bilan sur quatre ans

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	17,9	22,5
Sport	21,3	16,2
Loisirs	17,6	13,6
Social	8,2	8,1
Santé	2,8	4,1
Education, formation	3,5	5,9
Economie	5,0	4,4
Environnement	2,7	3,4
Autres ⁽¹⁾	21,0	21,8
Total	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

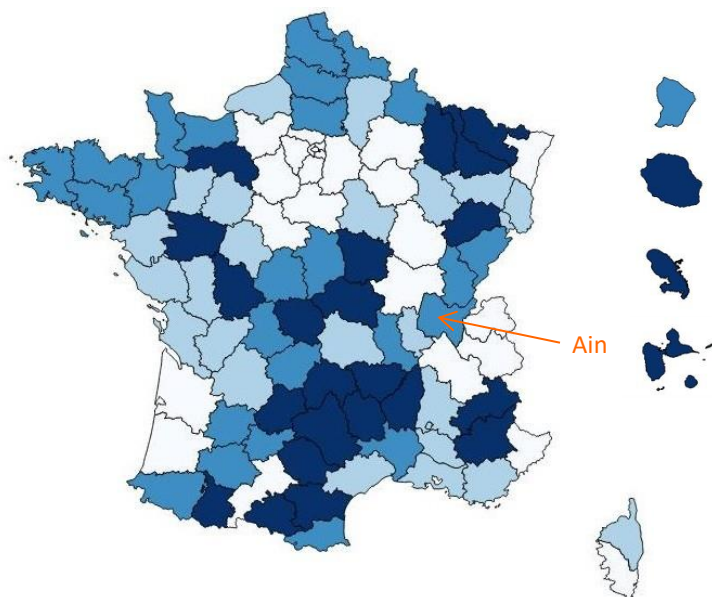
Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le sport et les loisirs.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, aide à l'emploi, développement local...

Source : Journal officiel Associations. Traitements R&S.

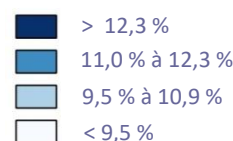
Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **1 565** associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit **54%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement aussi nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également à leurs côtés, **75** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **11,3%** de l'emploi de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,8%.



Sources : Données 2016. ACOSS-URSSAF et MSA.
Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	8,4	12,1
Sport	5,2	4,7
Santé	11,2	7,2
Social	51,6	49,4
Loisirs	2,0	1,3
Culture	1,6	2,9
Autres activités ⁽¹⁾	9,3	11,6
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	10,7	10,7
Total	100,0	100,0

Sources : Données 2016. ACOSS-URSSAF et MSA.

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **17 530** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans la santé et le secteur des loisirs qu'au plan national, et moins présents dans les domaines de l'enseignement et de la culture.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Zoom sur le secteur social

Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'hébergement médicalisé et l'accueil de jeunes enfants sont davantage développés dans le département.

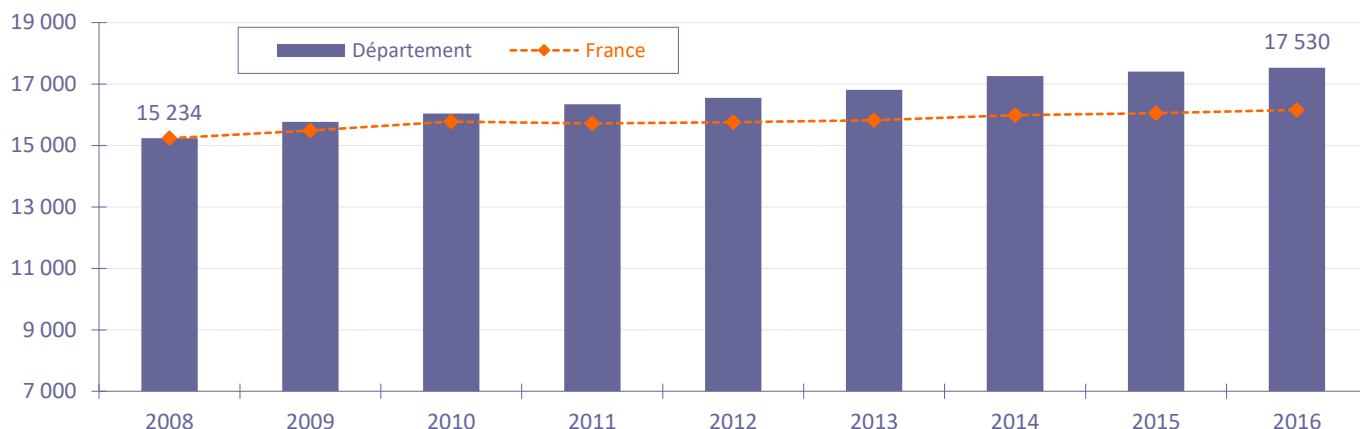
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : Données 2016. ACOSS-URSSAF, MSA.

	Répartition départementale	Répartition nationale
Hébergement médicalisé	12,2	9,9
Hébergement social	10,6	9,6
Aide à domicile	6,9	9,5
Accueil de personnes âgées	0,4	0,6
Aide par le travail	5,7	7,7
Accueil de jeunes enfants	3,0	2,2
Accueil d'enfants handicapés	0,4	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,1	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	12,3	7,9
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	51,6	49,4

Un secteur créateur d'emplois, au plan national et dans le département

Entre 2008 et 2016, les effectifs salariés des associations ont progressé de plus de 100 000 au plan national, et de **2 295** environ, dans le département.

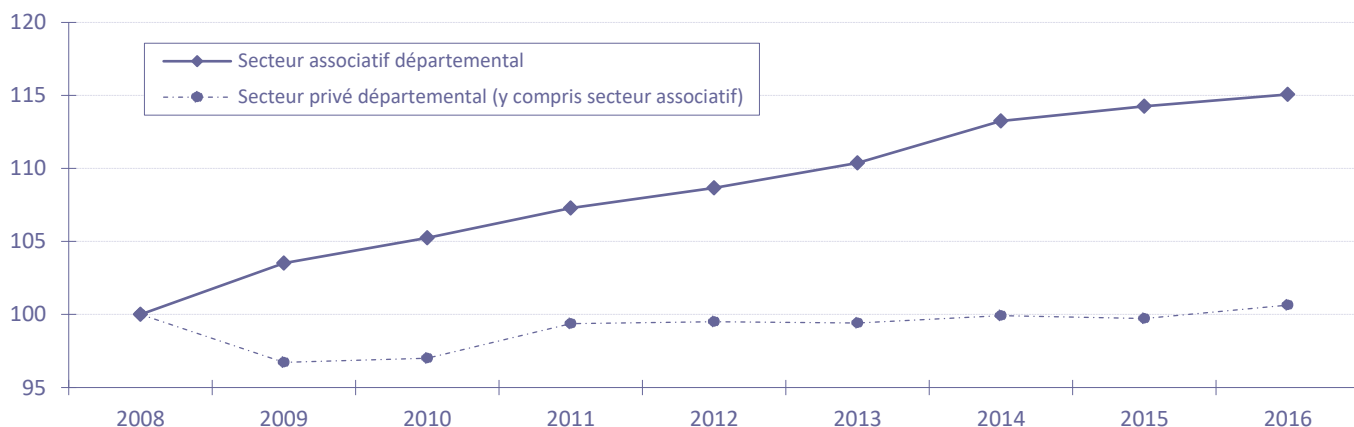


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2010, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme proche de celui qui est observé au plan national. Il s'en écarte depuis, avec une croissance plus forte.

Une croissance plus soutenue

Le rapprochement entre les évolutions respectives du secteur associatif et de l'ensemble du secteur privé dans le département, est particulièrement éclairant.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Pour la dernière période 2011-2016, l'augmentation des effectifs salariés a été de **7,3%** dans le secteur associatif, contre **1,3%** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.